

Cérémonie du Nouvel An - samedi 10 janvier à 17h - Odyssea

n°103
DÉCEMBRE
2014

le **magazine**
municipal des **Montois**

Saint-Jean-de-Monts



2015

Meilleurs vœux

Centre-ville

La concertation continue

La Ville affirme de nouveau sa volonté d'une démocratie participative pour satisfaire l'intérêt de tous. Dans cette perspective, résidents et commerçants ont pu assister à une présentation de l'avant-projet le 14 octobre. Les idées se concrétisent !



RÉUNION PUBLIQUE COURONNÉE DE SUCCÈS

Plus de 120 personnes se sont déplacées pour découvrir le visage du nouveau centre-ville qui commence à se dessiner. Le maire André Ricolleau et l'Atelier Ruelle ont eu le plaisir de présenter les changements prévus. La réunion publique fut l'occasion d'observer **une bonne restitution des ateliers citoyens**. La Ville s'en félicite.

PARTIE PRENANTE DES RÉSIDENTS ET COMMERÇANTS

Saint-Jean-de-Monts est fière du processus mené jusque-là et qu'elle entend bien poursuivre. Elle a eu à cœur d'être **au plus proche des souhaits des Montois** en instaurant une démarche de **démocratie participative**. Celle-ci a été initiée par les ateliers citoyens, par la création d'un comité de pilotage, par des choix concertés et réfléchis dans lesquels résidents et commerçants ont participé avec enthousiasme et sérieux.

DE GRANDES LIGNES DESSINÉES

De ces concertations, il en est ressorti des principes, des volontés et multitude d'idées. Ainsi, il est apparu **une nécessaire harmonisation des sols** pour embellir la ville. Les différents espaces seraient unis par des surfaces communes. Les revêtements seraient mis à niveau. Pour rendre le centre-ville plus agréable et plus praticable, une large place serait accordée aux piétons. Des trottoirs seraient élargis, des zones sans voitures seraient créées. Plantes, arbres et bancs enjoliveraient ces nouveaux lieux.

DES MODIFICATIONS TOUJOURS POSSIBLES

Si la "piétonisation" durant l'été est une volonté qui ressort du processus démocratique, elle demeure néanmoins toute relative. Elle est **seulement prévue**, pour le cœur du centre-ville, **6 heures par semaine pendant 2 mois**, les mercredis et samedis de juillet et août. Le système, fondé sur la mise en place de bornes sur la zone piétonne, reste amovible, adaptable et modulable. Le marché serait quant à lui maintenu à la même place. L'intérêt de tous, des résidents comme des commerçants est ainsi respecté aujourd'hui et le sera toujours demain.

Rien n'est figé, tout est changeable ! Tout l'intérêt de la démocratie participative est que chacun puisse se faire écouter de façon construite pour élaborer notre ciel commun.

EN ATTENDANT LE BEAU

La rénovation des réseaux sous terrains ne fait pas partie des travaux les plus agréables. Néanmoins, c'est **une étape nécessaire pour garantir la sécurité et la mise aux normes**. La Ville est consciente des gênes occasionnées et fait tout son possible pour minimiser les nuisances. Les entreprises ont pour consigne de perturber le moins possible l'accès des piétons et des voitures au centre-ville. La circulation est au maximum optimisée.

N'oublions pas que les inconvénients actuels permettront un mieux-être futur.

4 **EN BREF**6 **DOSSIER**

La Ville développe l'emploi et le commerce de proximité

10 **EN ACTION**

- Saint-Jean-de-Monts : ville amie des enfants
- Recensement en début d'année : nécessaire, sûr et simple !
- La police municipale et la gendarmerie récompensées
- La location-accession : votre solution ?
- Hommage à Pierre Farcy

16 **PORTRAIT ET PATRIMOINE**

- Damien Pouvreau prend ses quartiers à la ferme du Vasais

17 **ET POURQUOI ?**

Tribune majorité

18 **À SAVOIR**

- Permanences

18-19 **RENDEZ-VOUS**20 **ENVIRONNEMENT**

- Saint-Jean-de-Monts décroche la Fleur d'Or !



À LA FIN DE CETTE ANNÉE DE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL, L'HEURE DU BILAN A SONNÉ.

Notre programme d'investissements de 2007 liés à la rénovation, la réhabilitation, l'extension ou la construction d'équipements structurants incluait la progression de nos recettes enregistrée depuis plusieurs exercices budgétaires.

Lors du recensement de 2005, les mobil-homes pris en compte s'étaient traduits par une augmentation de notre population DGF (qui intègre les résidences secondaires) à 22 808 habitants. Le recensement de 2010 ne les comptabilisant plus, notre population DGF est ainsi retombée à 18 987 avec la diminution des dotations qui l'accompagnaient (1 200 000€ en cumulé entre 2011 et 2014).

A cela s'ajoute la réforme de la taxe professionnelle de 2010 qui a stoppé le dynamisme dont nous bénéficions depuis plusieurs années.

Ces évolutions négatives de nos recettes ont pu être absorbées par nos excédents et nos possibilités d'autofinancement. Le programme de réduction de la dépense publique nous amènera à prendre quelques dispositions lors du débat d'orientation budgétaire 2015 et de l'élaboration du budget.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Pendant nos gros investissements (Palais des congrès, Base nautique, Médiathèque, Complexe sportif, salle de tennis Parée Jésus, école de la Plage, estacade, ferme du Vasais) sont terminés et **dès 2013 notre endettement a commencé à diminuer.**

Le récent rapport de la Chambre Régionale des Comptes du 1er décembre 2014 le mentionne et **confirme le chiffre de 2 298€ pour la dette par habitant** et non de 5 348€ comme nos opposants l'affirmaient.

Saint-Jean-de-Monts propose aujourd'hui des équipements de qualité à toute la population, quels que soient ses attentes et ses souhaits.

Il nous faut compléter cela par des services liés à la résidentialisation de nos seniors sur notre territoire.

Les réflexions liées à la rénovation du centre-ville furent l'occasion de proposer une démarche de démocratie participative.

Ceux d'entre vous qui ont participé aux réunions citoyennes en ont immédiatement vu les intérêts et les avantages.

L'obtention de la Fleur d'Or lors du passage du jury des villes fleuries est la plus belle récompense pour tous les services de la Ville. Nous leur adressons nos remerciements les plus sincères. Ils sont à l'origine de ces émotions et de la qualité d'accueil réservées à nos nombreux visiteurs qui y sont très sensibles.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Nous vous invitons à la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu à Odyssea le samedi 10 janvier 2015 à 17 heures.

André Ricolleau

Maire de Saint-Jean-de-Monts
Conseiller général de la Vendée

Ci t'as la trouille n'a pas fait peur !

DURANT LES VACANCES SCOLAIRES DE LA TOUSSAINT, plus de 8530 personnes ont profité sans crainte du festival d'activités *Ci t'as la trouille*. Au programme : visite des serres municipales et d'un zoo dans un monde surréaliste, bal, comédie musicale, sculpture, accrobranche, atelier modelage, cueillette de champignons, rallye en Rosalie, etc. Alors, qui a dit qu'on s'ennuie en vacances ?



Près de 3800 kg récoltés.

Solidarité lors de la Collecte alimentaire

GRAND SUCCÈS POUR LA COLLECTE ALIMENTAIRE qui s'est tenue le 28 & 29 novembre. Vous avez offert une quantité impressionnante de denrées qui vont aider le quotidien de nombreuses familles, en approvisionnant notamment l'Épicerie Coup de pouce. Ouverte aux habitants du canton sous conditions de ressources et après examen du dossier, elle se situe 29, avenue Maréchal Leclerc. Un beau geste pour la solidarité !

Ambiance festive au repas des aînés

LE 26 NOVEMBRE, MARAÎCHINE, CUISINE ET RIRES se sont entremêlés le temps d'une après-midi au repas des aînés. Un moment en toute convivialité qui a réuni près de 680 convives. La Salle des Mouettes est devenue le lieu de discussions animées, de souvenirs remémorés et surtout d'une joie partagée. Un instant simple et de qualité pour nos anciens !



Liz Cherhal envoûte son public

AMBIANCE INTIMISTE LORS D'UN MINI-CONCERT tenu le 10 octobre à la Médiathèque. Accompagnée de Morvan Prat, la chanteuse Liz Cherhal nous fit rentrer dans son univers poétique composé de secrets, de ravages et de cataclysmes. Une occasion en or pour découvrir quelques titres de son nouvel album *Les survivantes* à paraître début 2015, mais aussi de profiter d'un échange privilégié après la représentation. Un véritable moment de partage !

La saison culturelle fait un arrêt à la gare de la comédie !

LE TRAIN FANTÔME A MARQUÉ LE VOYAGE CULTUREL 2014/2015 de Saint-Jean-de-Monts. Les spectateurs se sont esclaffés devant cette hilarante pièce comique de Gérard Sibleyras et Eric Métayer. Vampires, exorcistes, naufragés et amoureux se sont croisés pour le plus grand plaisir de la salle ! En avant toute pour la suite de la saison !



Ça marche pour l'UNICEF !

138 MARCHEURS ONT RANDONNÉ POUR L'UNICEF qui organisait l'évènement en collaboration avec l'Association Montoise de Loisirs Sportifs. En évoluant au cœur de la forêt et sur le long des dunes, les participants réunissaient l'effort et la bienfaisance. Grâce aux frais d'inscriptions (5 € par personne), c'est près de 700 € qui ont été récoltés pour les enfants de Syrie, d'Irak et de République Centrafricaine mais aussi pour les jeunes présents sur le territoire français. Solidarité et sport s'allient pour l'avenir !



3 576 euros de promesses de don.

Mobilisation pour le Téléthon

CE N'EST PAS PARCE QUE CELA SE RÉPÈTE TOUS LES ANS que ce n'est pas important ! N'oublions pas que le Téléthon est une association de parents et de malades qui mène un combat sans relâche contre des maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes. À Saint-Jean-de-Monts, la journée de mobilisation du Téléthon fut l'occasion de nombreuses activités. Randonnée, scrap, football, danse basket, golf, etc. Autant de manières de se mobiliser pour l'entraide ! Bravo à toutes les associations, et aux participants bien sûr !

Architecture à la médiathèque

LE 26 SEPTEMBRE, LOUISE ROBIN A TENU UNE CONFÉRENCE sur l'histoire de l'architecture balnéaire de Saint-Jean-de-Monts. Une belle occasion faite d'échanges enrichissants qui a permis de prendre conscience de notre patrimoine. Les nombreux spectateurs ont ainsi pu découvrir que si les premières constructions balnéaires furent réalisées à la fin du XIX^e, c'est seulement dans les années 50-60, suite à l'ouverture vers la mer, que l'architecture balnéaire s'est développée. Levons les yeux et admirons !



La Ville rend honneur à ses sportifs !

13 ASSOCIATIONS ET 58 COUPES. Le 14 novembre, le Maire André Ricolleau, le Conseil Municipal et Chloé Trespeuch, marraine de la cérémonie, ont récompensé les athlètes et les équipes sportives qui se sont distingués sur le plan départemental, régional et national au cours de la saison écoulée. Une belle reconnaissance Montoise pour des parcours qui le méritent !



La Ville développe l'éc et le commerce de

Saint-Jean-de-Monts crée le pôle d'entreprises Océan



Pour répondre aux besoins des Montois, Saint-Jean-de-Monts aménage de nouvelles zones et améliore les offres existantes. Soucieuse de faire baisser le chômage, elle favorise l'emploi. Tournée vers l'avenir, elle dynamise l'économie. Zoom sur deux projets qui participent au développement de Saint-Jean-de-Monts : le pôle d'entreprises Océan et Marais et la participation au label « Préférence commerce ».

onomie, l'emploi proximité

Océan et Marais

Le 6 novembre 1991, la Ville signait l'ouverture de la zone du Clousis 1. Aujourd'hui, elle en ouvre une deuxième : le pôle d'entreprises Océan et Marais. Objectif : emploi et développement économique !

POURQUOI UN TEL PROJET ?

La municipalité répond à la demande de terrains pour les entreprises. Fondamentalement tournée vers **la lutte contre le chômage**, la Ville entend bien réitérer le succès du Clousis 1 qui compte maintenant près de 500 emplois. Elle affirme sa volonté d'aider et **accompagner la création d'entreprises, de développer l'activité économique et d'agir pour l'avenir !**

Pour les professionnels, le pôle d'entreprises Océan et Marais leur offre la possibilité de s'installer sur la Commune en mettant à disposition des surfaces aménagées. Mais Saint-Jean-de-Monts va plus loin. Elle veut donner des **conditions d'accueil optimales**, qui remplissent leurs besoins de façon adéquate. L'objectif n'est pas seulement quantitatif mais également qualitatif. Pour favoriser l'implantation de nouvelles entreprises qui se sentent bien !

Plus généralement, la Municipalité **répond aux évolutions observées sur la ville et son développement**. En effet, l'activité économique ne vit plus seulement par le tourisme saisonnier. On constate que de plus en plus de familles ne séjournent pas seulement durant la période estivale mais tout au long de l'année, quelques jours par semaine et par mois (cf. numéro 102 du magazine municipal des Mon-

tois pp .12-13). L'avènement du télétravail et des moyens de communication le permettent. Dès lors, ce sont autant de personnes qui ont des besoins auxquels il faut répondre. **Pour les citoyens, il s'agit ainsi de leur offrir des services de proximité.**

De plus, la municipalité entend **développer la Commune de façon cohérente**, pour le plus grand confort de tous. C'est pourquoi le pôle d'entreprises Océan et Marais s'implante en continuité du Clousis 1. Idéalement située près de l'axe Saint-Jean/Challans, la zone est facilement accessible et donc intéressante, tant pour les professionnels que pour les particuliers. Qui plus est, le lieu s'en trouve valorisé.

Précisons que la croissance économique ne doit pas se faire au détriment du **respect de l'écologie**. Les parcelles sont naturellement intégrées dans l'environnement en prenant soin de limiter au maximum les impacts écologiques.

Le pôle d'entreprises Océan et Marais construit la ville balnéaire de demain, en répondant aux attentes des citoyens, en s'adaptant aux nouvelles fréquentations et en veillant au développement durable !

EN QUOI CELA VA-T-IL CONSISTER ?

Le projet prévoit la réalisation de **20 à 25 lots de tailles variées** (1400 m² à 5300 m²) **soit environ 7 ha** de terrains à bâtir. Les espaces seront intégrés au mieux dans l'environnement naturel. Une volonté affichée est de proposer des bureaux et des commerces de qualité, et ceci d'autant plus que les locaux seront situés à l'entrée de la ville. **Cette**

vocation tertiaire sera notamment visible en façade, le long de la route. La zone pour les artisans sera placée à l'arrière.

Concernant **les tarifs, ils sont dans la norme** départementale compte tenu de l'emplacement. La SEM Oryon s'occupe de l'aménagement et de la commercialisation des terrains.

POURQUOI CELA PREND-IL DU TEMPS ?

La Ville est forte de son savoir-faire. En effet, elle a une bonne connaissance des difficultés et des contraintes liées à la création de ce genre de réalisations puisqu'elle avait réalisé celle du Clousis 1. Initié il y a trois ans, le projet suit son cours normal étant donné les conditions particulières qui le concernent, notamment afin de **préserver l'environnement**.

Pour bâtir en zone humide, il faut certes acquérir les parcelles à construire mais aussi en restaurer ou s'engager à traiter de façon écologique d'autres zones, (soit environ 1 zone constructible pour 5 zones protégées). Cette **compensation écologique** prend du temps.

De même, des espèces protégées sont transférées avant la viabilisation des terrains. Concrètement, de la faune comme des amphibiens ou de la flore avec des espèces de renoncules doivent être déplacées sous la surveillance d'écologues. Il est ainsi par exemple nécessaire de créer des mares avant d'aménager le site.

>>>

Qu'en disent les élus ?

Miguel Charrier, 2^e adjoint, chargé du développement économique et touristique, prend la parole pour expliquer la volonté de la Ville.

QUELS SONT LES OBJECTIFS VISÉS PAR LA CRÉATION DE CE PÔLE D'ACTIVITÉS ?

Nous sommes animés par la volonté d'offrir aux Montois un avenir prospère. Le pôle d'entreprises Océan et Marais est un projet à long terme. Nous prévoyons le futur.

En ce sens, Saint-Jean-de-Monts se donne les moyens de développer son économie, ses services et ses emplois. Il est de plus en plus difficile d'aménager ce genre de zones compte tenu des réglementations. Nous avons la chance de pouvoir en créer une, nous l'avons saisie !

Ainsi nous allons de l'avant et remplissons notre devoir. La Commune doit en effet prévoir des espaces pour les futurs entrepreneurs parce que les entreprises contribuent au dynamisme économique. Elles participent aussi à l'implantation d'une nouvelle population qui vient profiter du cadre balnéaire. C'est toute une vie qui se développe et qui dynamise encore notre cité !

CE PROJET RESPECTE-T-IL L'ÉCOLOGIE ?

Bien sûr, l'écologie est au cœur de la création du pôle d'entreprises Océans et Marais. Non pas seulement parce que nous y sommes contraints, mais également par conviction. Les règles en matière de protection des territoires se sont certes durcies depuis la création la zone Clousis 1 en 1991 et d'ailleurs, elles n'ont pas facilité l'avancement du projet. Mais Saint-Jean-de-Monts a aussi toujours été très attachée à la préservation de son territoire. Il est indispensable que ce nouveau projet respecte et s'intègre dans l'environnement. Les contraintes qui nous sont imposées seront donc respectées, comme à notre habitude.

La Ville renouvel pour la qualité du

LA COMMUNE DE SAINT-JEAN DE MONTS A RENOUVÉ SA PARTICIPATION AU LABEL «PRÉFÉRENCE COMMERCE»

proposé par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI).

L'objectif? Valoriser les qualités des services des commerçants, mais aussi celles des restaurateurs.

La politique de Saint-Jean-de-Monts est portée par la volonté de **mettre en avant les qualités de ses commerces** et de **toujours progresser pour un mieux-être des habitants et des touristes.**

Dans cette perspective, elle accompagne les commerçants et prestataires de services qui s'inscrivent dans une



Visite de chantier



Intérieur de la zone d'activité

le son engagement commerce de proximité

démarche de qualité. Ainsi, **elle soutient «Préférence Commerce»**, proposé par la CCI de la Vendée.

Déjà 900 entreprises commerciales vendéennes arborent les couleurs de ce **label reconnu par l'État**. Il permet de bénéficier d'une communication nationale et a pour but de devenir l'unique label Qualité Commerce en France.

Le dispositif s'adresse à **tout magasin de moins de 400 m² de surface de vente** qui dispose d'une vitrine et/ou d'un local accueillant du public. Toute demande d'adhésion émanant d'une entreprise de taille supérieure à 400 m² pourra être étudiée à condition

qu'elle ait une vocation de commerce de proximité (centre-ville ou centre-bourg).

Les cafés, brasseries et restaurants sont désormais également éligibles à «Préférence Commerce», à condition qu'ils ne soient pas déjà éligibles ou lauréats d'un dispositif qualité spécifique existant (Maître Restaurateur, Restaurateurs de France, Cuisineries Gourmandes...).

Le référentiel «Préférence Commerce» est composé de **80 critères** communs à toutes les entreprises et de 24 supplémentaires pour les brasseries-restaurants. Ils sont répartis en 4 grands thèmes :



Signature de la Convention avec la CCI.

- L'environnement et l'aspect extérieur du point de vente
- L'aspect intérieur du magasin
- La gestion des relations clients
- L'exploitation/gestion

L'attribution du label «Préférence Commerce» est validée si le commerçant répond à 80% de l'ensemble des critères définis dans le référentiel ainsi qu'au minimum 70% dans chacun des 4 chapitres.



LES 8 « ENGAGEMENTS QUALITÉ » DU COMMERÇANT :

1. Accueillir les clients avec courtoisie
2. Être disponible et à leur écoute
3. Les informer avec professionnalisme
4. Leur apporter un conseil individualisé
5. Les recevoir dans un environnement agréable et attrayant
6. Garantir leur satisfaction
7. Respecter ses engagements
8. Développer ses compétences pour être toujours plus performant

Saint-Jean-de-Monts participe financièrement à hauteur de 50 % pour cette démarche, dont le montant pour décrocher ce label s'élève au total à 240 € HT pour les commerces et services et 270 € HT pour les restaurants et brasseries.

Saint-Jean-de-Monts

Ville amie des enfants



Parce qu'ils sont l'avenir de notre commune,
Parce qu'ils ont des droits qui leur sont propres,
Parce que trop d'injustices règnent encore,
Saint-Jean-de-Monts s'investit particulièrement pour le bien-être et le respect de ses enfants mais aussi pour améliorer les conditions de vie de tous les plus jeunes.
Retour sur des actions et services qui marquent tout l'intérêt que la Ville leur porte.

LE LABEL UNICEF VILLE AMIE DES ENFANTS

Depuis 2005, la commune est fière de porter le Label UNICEF « Ville amie des enfants ». Elle marque ainsi **le signe de la qualité de ses actions et de ses initiatives pour les 0-18 ans**. Plaçant l'innovation sociale au cœur de sa politique Petite enfance, Enfance et Jeunesse, elle met en œuvre les principes de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989.

LA VÉRITÉ SUR L'ADOLESCENCE

Le 5 novembre, les Montois ont pu assister, à la médiathèque, à la **conférence** *Toute la vérité, rien que la vérité sur les adolescents*.



Animé par Michel Fize, sociologue au CNRS et spécialiste des questions de l'adolescence, de la jeunesse et de la famille, l'évènement se tenait dans le cadre des actions

menées par le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance. Elle fut **l'occasion de mieux cerner cette période charnière** qu'est l'adolescence. Souvent caricaturée et mal comprise, elle est un moment clé dans une existence.

Michel Fize y voit des jeunes épanouis, heureux et sérieux. Il en défend ainsi une conception positive. Il est l'auteur de *L'adolescence pour les nuls*, du *Bac inutile* et de *L'antimanuel d'adolescence*.

JOURNÉE DES DROITS DE L'ENFANT

Évènement fédérateur pour les collectivités amies des enfants, **le 20 novembre est la journée des droits de l'enfant**. Cette année fut marquée par les 25 ans de la CIDE. 25 ans de progrès !

À cette occasion, **les élèves de CM1 et CM2 de la commune** ont pu assister à un magnifique spectacle à *Odysée*. Pour mieux faire comprendre les principes qui régissent la CIDE, ils furent immergés dans **un conte aux allures médiévales** dans lequel le Petit Chaperon Rouge, Petit Poucet et Petit Jean se retrouvent devant un monarque pour rédiger une charte qui établit des droits qui désormais les protégeront. **De quoi donner vie à des principes qui doivent avoir un impact sur le réel !**

“ Il était une fois un petit garçon qui travaillait dans l'atelier d'un Maître bottier.

Il était une fois... Il était une fois... hélas, non, il n'était pas une fois, il était toutes les fois, il était tous les jours et du matin au soir, un petit garçon qui travaillait et qui travaillait dur, dans l'atelier d'un artisan Maître bottier. ”

Un moment de découverte et de partage qui a rappelé qu'un enfant a des droits : grandir en bonne santé, recevoir une éducation, avoir une identité, être protégé contre toute forme de violence... faisons les respecter !



Qui veut jouer à la Ludothèque ?

Créée à l'initiative du Conseil des enfants, la ludothèque existe depuis les années 90. Dans un espace dédié au sein de l'accueil de loisirs Bord à bord, elle vous permet de vous amuser avec vos enfants et d'emporter des jeux chez vous.



Time brick, Pictureka, Figurix, Jungle speed, Clac dac, Pentago, Trifouilli : c'est parti pour des heures d'amusement et d'apprentissage. Les jeux sont des éléments culturels à part entière du développement : **de véritables outils pédagogiques**. Ils sont **constructifs et moteurs dans l'acquisition de compétences**. Ils font réfléchir, comprendre, analyser, manier, écouter, lire, partager, etc. Ils sont aussi **une aide à la socialisation et à l'apprentissage de la citoyenneté** par le respect des règles ainsi qu'en portant des valeurs d'échange, d'effort et d'entraide. Une

autre méthode pour aider au développement des enfants mais également contribuer au lien social.

Saint-Jean-de-Monts veille donc à les rendre accessibles à tous. La ludothèque bénéficie de nombreux objets ludiques adaptés à tous les âges et à toutes les envies. Elle ne cesse d'ailleurs d'enrichir sa collection. Vous pourrez en plus **recevoir des conseils et des informations de la part d'une professionnelle**.

Le personnel de la structure va aussi à la rencontre de son public. **Il intervient dans les écoles de Saint-Jean-de-Monts**. Certains jeux sont testés

comme outils d'apprentissage. Ils sont intégrés et adaptés aux élèves selon les programmes et les calendriers scolaires. Enfin la ludothèque propose régulièrement **des animations à la médiathèque** : Les Rendez-vous ludo. **Prochaine séance samedi 7 Février à 10 h 30** « Des jeux à chiffres pour compter ». Pour tous à partir de 7/8 ans. Atelier jeu animé par Catherine Vincent de la ludothèque municipale. Retrouvez les jeux suivants : *Skip bo, Rummy, Triollet, Decadex* Alors, qu'attendez-vous pour jouer ?

Horaires d'ouverture

- **Périodes de vacances scolaires** (fermeture aux vacances de Noël)
Lundi au vendredi : de 10 h à 12 h - 14 h à 17 h
- **Période scolaire**
Lundi au vendredi : de 16 h 30 à 18 h
Mercredi : de 9 h à 12 h - 14 h à 18 h

Renseignements

- **Ludothèque :**
33, rue Neuve - 85160 Saint-Jean-de-Monts
Tél. : 02.51.59.09.16
www.saintjeandemonts.fr

Fonctionnement

- **Pour les Montois :**
 - > Tarif location de jeu : 1 €
 - > Cautiion : 20 €
 - > Prix de jeu sur place : 2 € l'heure par enfant
- **Pour les vacanciers :**
 - > Tarif de la location : 3 € par jeu, 2 jeux loués maximum par famille
 - > Prix jeu sur place : 2 € l'heure par enfant
 - > Dépôt de garantie obligatoire
 - > Présentation d'un justificatif de location sur Saint-Jean-de-Monts avec adresse et durée de la location

Recensement en début d'année : nécessaire, sûr et simple !



Cette année, le recensement se déroule à Saint-Jean-de-Monts du 15 janvier au 14 février 2015. Pourquoi être recensé ? En quoi est-ce très important ? Est-ce confidentiel ? Rapide tour d'horizon d'une démarche indispensable à votre bien-être !

LE RECENSEMENT, C'EST NÉCESSAIRE

Il permet de savoir quels sont vos besoins. En effet, grâce au recensement on connaît la taille de la population et donc on peut mener des projets en conséquence. Par exemple, cela va déterminer l'ouverture de nouvelles écoles.

De nombreux organismes doivent avoir ce renseignement. Que ce soit :

- les associations et les entreprises pour évaluer s'il y aura suffisamment d'adhérents ou de clients.
- la commune pour savoir combien il doit y avoir d'élus au conseil municipal, pour identifier les besoins d'équipements (écoles, transports, etc.) et pour fixer son budget.
- l'État pour définir sa politique.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

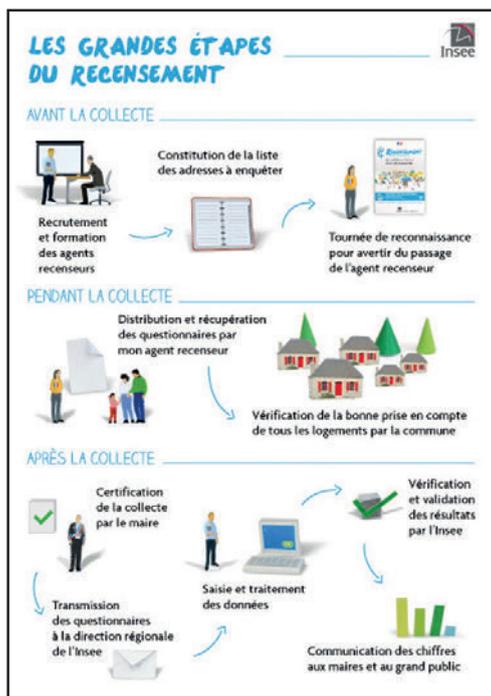
Le recensement est **confidentiel**. Aucune donnée n'est transmise. Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ces derniers ne peuvent pas donner lieu à un contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont nécessaires pour être sûr que les logements et les individus ne sont comptés qu'une fois. Mais lors du traitement des réponses, **vos nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont**

donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au **secret professionnel**.

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : PAS BESOIN DE VOUS DÉPLACER

Un agent recenseur recruté par la Mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour **vous faire recenser en ligne** ou, si vous préférez, il vous fournira les **questionnaires papier** à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

- Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site : **www.le-recensement-et-moi.fr** et cliquez sur « Le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous donnera lors de son passage. Ensuite, laissez-vous guider.
- Sinon, **remplissez lisiblement les questionnaires papier** que l'agent recenseur vous remettra. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra par la suite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.



NOUVEAUTÉ 2015 : le recensement en ligne

L'agent recenseur vous le proposera lors de son passage.

Il n'a que des avantages : **c'est plus rapide, c'est bon pour l'environnement et ça fait faire des économies à tout le monde !**

Pour plus d'informations, consultez le site internet :

www.le-recensement-et-moi.fr

La police municipale et la gendarmerie récompensées

Le chef de service de police municipale Laurent Grapignon et le lieutenant de gendarmerie Cédric Blondron ont été récompensés. De quoi souligner le professionnalisme du personnel de la ville et de l'État ainsi que l'excellente coordination et complémentarité des différents services qui assurent la sécurité de la ville.

LA POLICE MUNICIPALE FÉLICITÉE

Depuis juillet 2013, la police municipale est mutualisée avec la Ville de Le Perrier. Ainsi, **les Maires des deux villes ont remercié Laurent Grapignon**, responsable de la police municipale depuis 2011, avant son départ pour la ville d'Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine). Un nouveau challenge s'ouvre à lui, **fort d'une expérience si particulière à Saint-Jean-de-Monts** qui est marquée par son importante augmentation de la population en été.

Laurent Grapignon aura notamment été présent lors de la mise en place de la vidéo-surveillance dans l'avenue de la Mer et lors de la mutualisation de son service avec Le Perrier. Deux missions qu'il a parfaitement assurées. Toute la Ville le félicite et lui souhaite le meilleur pour la suite !



Laurent Grapignon

LA GENDARMERIE CONGRATULÉE

Le lieutenant Cédric Blondron, commandant de la Communauté de Brigades de la gendarmerie de Saint-



Le lieutenant Cédric Blondron

Jean-de-Monts/Beauvoir a reçu la Médaille de la Sécurité Intérieure, échelon Bronze, pour son implication exemplaire dans l'exercice de sa mission.

En responsabilité depuis août 2012, il a sous ses ordres 73 personnels et la patrouille équestre dont deux gardes républicains.

La Ville est donc fière de l'efficacité des deux services de sécurité qui portent en eux des gens compétents, efficaces et d'une importance primordiale.

Savez-vous quelles sont les différences entre la police municipale et la gendarmerie ?

UNE MÊME MISSION : LA SÉCURITÉ.
MAIS DES AUTORITÉS DIFFÉRENTES.

La police municipale est placée sous l'autorité du Maire. À Saint-Jean-de-Monts, les 6 agents sont au plus proche de la population. Ils jouent un rôle important de prévention mais aussi de rappel des infractions au stationnement et au Code de la route. Ils assistent les sapeurs-pompiers, la gendarmerie ou encore les services de la Ville. Depuis 2011, l'assistance et les permanences sont renforcées.

En parfaite coordination avec la police municipale, la gendarmerie est sous l'autorité de l'État, et plus particulièrement du Ministère de l'Intérieur.

Un tel accord est symbolisé par un code de déontologie commun entre les deux organes. Mis en place depuis le 1^{er} janvier 2014, il encadre les valeurs, les obligations et les pratiques professionnelles.

La location-accession Votre solution ?



LOGEMENTS À SAISIR !

Lieu : sur la RD 38 bis, le nouveau quartier des Prêles à l'entrée de Saint-Jean-de-Monts.

À moins de 1 km du centre-ville.

Types : 2 maisons T3 et 6 maisons T4

Prix : de 122 000 € à 185 000 €

Surface habitable : de 80 à 120 m²

Terrains : de 197 à 454 m²

Livraison : été 2015

Devenez propriétaire ! Saint-Jean-de-Monts travaille à la démocratisation de l'accès à la propriété. Elle soutient ainsi un système de location-accession géré par la SEM Oryon dans le nouveau quartier des Prêles. Une occasion à saisir, pour peu qu'on remplisse les conditions strictes d'accès. Des lots sont encore disponibles !

UN PRINCIPE SIMPLE

L'accès à la propriété se déroule **en deux temps**. **Durant la première phase, vous êtes locataire accédant**. Cela vous permet de constituer une épargne en complément d'une indemnité d'occupation. Cette somme mise de côté sera déduite du montant de l'achat.

Durant la seconde phase vous devenez propriétaire en levant l'option d'achat. Cette étape d'accès est déclenchée quand vous le décidez (entre 1 et 4 ans après l'entrée dans le logement).

Pour vous assurer l'accès en parfaite sérénité, vous bénéficiez d'**un accord de prêt** dès l'entrée dans les lieux, négociable lors de l'accès définitive. À savoir :

- les logements sont éligibles à l'**APL** en fonction des revenus.
- Ils disposent d'une **TVA à taux réduit**, de garanties et d'avantages spécifiques pendant 15 ans, comme l'exonération de la taxe foncière.

- Vous possédez **une assurance de logement et de rachat** en cas de difficultés.

DES CONDITIONS STRICTES

Tout est une question de fourchette ! Pour pouvoir bénéficier du programme, **vos revenus doivent se situer dans un écart précis**. Entre « pas assez » et « trop important », la fenêtre est sou-

vent étroite. Par exemple, pour les logements T4, les candidats potentiels sont des couples avec un enfant dont les ressources totales s'élèvent à environ 36 538 € (voire moins s'ils ont un apport personnel). Pour plus de précisions, nous vous invitons à vous rapprocher de la SEM Oryon qui s'occupe de ces logements.

Contactez **une conseillère Oryon au 02 51 37 10 71**.

Maisons prêtes à vivre :

- Chauffage au gaz
- Menuiseries intérieures et escaliers en bois
- Menuiseries extérieures en PVC blanc
- Volets roulants
- Garage et cellier
- Jardin avec terrasse, clôturé et engazonné
- Le choix des matériaux et couleurs est fait avec vous
- Peintures murs et plafonds
- Carrelage au rez-de-chaussée
- Revêtement sol PVC dans les chambres

Pour en savoir plus : 02 51 37 10 71

Hommage à Pierre Farcy



La mémoire de Pierre Farcy a été honorée en inscrivant son nom au cœur même de Saint-Jean-de-Monts. En éloge à son rôle majeur dans le développement de la ville, l'avenue de la forêt a été renommée « Avenue de la Forêt-Pierre Farcy ».

UN ENGAGEMENT DU 1^{ER} JOUR

L'ancien maire est arrivé en ville durant la Seconde Guerre mondiale. Il reprit l'office notarial de 1947 à 1986. Dès son arrivée il prit part à la politique en tant que conseiller municipal avant de devenir **premier adjoint de Théodule Chartier en 1953**. Puis il fut le **Maire de la commune de 1959 à 1967**.

UN RÔLE FONDAMENTAL

Pierre Farcy posa **une pierre fondatrice dans le développement touristique** par une transaction déterminante. En effet, la Commune échangea des forêts qu'elle possédait à Chef Boutonne dans les Deux-Sèvres contre des parcelles boisées situées entre la mer et le bourg que détenait les Eaux et Forêts, l'ancien Office national des forêts.

Ainsi il a pu créer l'avenue de la forêt, cet axe principal reliant le centre-

ville à la plage. Cela a permis de désengorger le reste du bourg et d'accroître considérablement l'activité touristique ainsi que l'implantation des bâtiments sur la côte. Ce n'est donc pas un hasard si c'est cette rue qui a été honorée et si le choix a été fait de garder également le premier nom. Un hommage aux créations de l'ancien maire.

Il s'était particulièrement investi dans **l'aménagement du front de mer avec l'édification de la première estacade**. Parallèlement à la construction d'immeubles d'habitation, elle avait pour but de développer l'activité nautique et touristique de la station, mais aussi de créer une liaison avec l'île d'Yeu.

Tourné vers l'extérieur, il était pro-européen. Il inaugura la **place de l'Europe**, comme peu de villes en comptent, au pied de l'actuel centre Aquatique Océabul.

Participant au développement culturel, Pierre Farcy avait fait construire le Palais des congrès, devenu depuis Odyssée.

L'homme incarna ainsi pleinement **la devise de Saint-Jean-de-Monts : « Crescere » (croître)**.

UNE CÉRÉMONIE ÉMOUVANTE

À l'occasion de ce changement de nom, André Ricolleau a réuni les enfants et petits-enfants de la famille de l'ancien maire. Lors de l'inauguration qui s'est déroulée en octobre, le Maire a souligné l'action décisive de Pierre Farcy dans le développement de la commune. La famille a mis en évidence l'importance de la politique pour Pierre Farcy qui s'était déjà investi à Brest. **Ses proches ont eu un rôle extrêmement important**, que ce soit son épouse ou bien son ami Marcel Desille qui lui ont permis d'être sur tous les fronts.



Damien Pouvreau prend ses quartiers à la ferme du Vasais

Depuis sa rénovation, la ferme du Vasais est devenue un lieu de diffusion et de pratique culturelle. Elle accueille art et artistes pour des moments de découverte et de création. Damien Pouvreau, de la Compagnie 4^e mur y séjourne à trois reprises pour créer son nouveau spectacle *2710 jours de ma jeunesse*. Partons à la rencontre de cette œuvre historique, locale et éternelle.

UNE HISTOIRE EXCEPTIONNELLE

Il est des histoires qui marquent notre existence à jamais. Damien Pouvreau en a fait l'expérience lorsqu'à l'âge de 13 ans il lit les carnets de guerre de son grand-père.

« Je me souviens parfaitement être resté plusieurs heures sur ma chaise, abasourdi - à la fois fasciné par le récit d'un homme que je connaissais (ou que je croyais connaître) et extrêmement touché par cette sensation unique et profondément émouvante d'avoir entre les mains des petits cahiers qui avaient traversé et vécu tant d'épreuves. »

De la lecture des carnets, il en ressort un dialogue qui dépasse l'absence physique et aboutit sur les valeurs universelles du combat, de la soif de liberté, de la lutte face à l'injustice.

2710 jours, soit sept ans et cinq mois, dont cinq ans passés en captivité dans les camps allemands entre 1939 et 1945. Le récit d'un sacrifice nous est livré par la conscience d'un homme face à l'absurdité d'évènements où l'homme n'était plus humain.

UN SPECTACLE HORS DU COMMUN

Les carnets dans ses poches, Damien Pouvreau entreprend la création d'un spectacle unique mêlant musique, théâtre, récits et projections. La volonté de l'artiste est bien d'atteindre notre âme.

« Dans une atmosphère résolument folk/rock, les mots du passé trouveront un écho percutant chez chacun d'entre nous, jeunes, parents, grands-parents. »

Pour réaliser cet ambitieux projet, Damien Pouvreau sait s'entourer. Ce n'est pas moins que Jean Rochefort qui assurera la voix-off du film. Mais aussi Romain Humeau et Sébastien Bertrand pour la musique, Lucien Violleau pour les textes et les poèmes, Alexandra Rubner pour la mise en scène, et Bertrand Pelloquin en tant que technicien son et régisseur général.

*Quand la neige tombera noire
Et que les corbeaux voleront blancs
S'effaceront de ma mémoire
Les souvenirs du Régiment.*

(Lucien Violleau - 1940)

SAINT-JEAN-DE-MONTS : MAISON DE CRÉATIONS

Si son grand-père fut de force exilé, c'est bel et bien dans son lieu de naissance que Damien Pouvreau crée en s'instal-

lant à la ferme du Vasais du 16 au 26 octobre, du 18 au 28 février et du 30 mars au 2 avril 2015.

Première de son spectacle : le 2 avril 2015 à la ferme du Vasais. Une deuxième séance sera proposée le 3 avril.

UN PROJET PÉDAGOGIQUE PORTEUR DE SENS

Parce que son projet porte une mémoire à conserver, Damien Pouvreau propose, dans le cadre de l'action « NoMADE » portée par la Communauté de Communes, des ateliers musique, écriture, poésie et théâtre aux élèves de Saint-Jean-de-Monts et du territoire intercommunal. En collaboration avec les professeurs, les travaux réalisés lors de ces rencontres seront présentés au Festival NoMADE, les 23 et 24 mai 2015, à Soullans.

Pour que les valeurs des carnets du grand-père de Damien Pouvreau ne soient plus jamais oubliées !

UN DIALOGUE INTERGÉNÉRATIONNEL

C'est bien un projet s'adressant à tous qui nous est livré. Celui d'une rencontre entre un petit fils et son grand-père, celui de construire le futur sans renouveler les erreurs du passé, celui de nous lier par des valeurs qui demeurent et qu'il faut préserver.



TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE AU CONSEIL MUNICIPAL

Nous avons été heurtés par le comportement de l'opposition lors du Conseil municipal du 6 novembre.

Jusqu'à présent, notre groupe de 24 élus n'a pas utilisé de sa faculté de s'exprimer dans ces colonnes. Aujourd'hui, nous souhaitons le faire pour rappeler :

- notre solidarité avec le maire injustement attaqué ;
- notre pleine adhésion aux projets d'équipements réalisés lors des derniers mandats ;
- notre ambition de gérer sagement les finances de la Commune, malgré le plan drastique décidé par l'Etat et conduisant à une baisse des dotations.

Notre ville bénéficie d'équipements que bien des villes de 20 000 habitants et plus pourraient nous envier. Nous sommes fiers de ce qu'est devenu Saint-Jean-de-Monts en 25 ans.

Ces grands équipements étaient indispensables. Ils ont été financés à un moment où les taux d'emprunt étaient historiquement bas. L'équilibre du plan pluriannuel de 2008 était basé sur un certain niveau de dotations de l'Etat et un maintien de la taxe professionnelle. Nul ne pouvait anticiper une baisse des dotations (divisées par 2 à l'horizon 2017) et un remplacement de la taxe professionnelle par une taxe moins dynamique. Il est facile d'en faire le reproche aujourd'hui.

Nous avons solidairement pris des décisions de réduction des dépenses de la Commune pour pallier le désengagement de l'Etat. Ce plan se déroulera sur 3 ans. Il vous sera dévoilé au moment des orientations budgétaires 2015.

Enfin, si le débat est nécessaire avec les élus de l'opposition, ceux-ci doivent au préalable respecter les règles démocratiques et la tradition républicaine. Cela commence par le respect de la salle du Conseil.

Nous avons été élus par les montois et nous assumerons la responsabilité d'un service public durable malgré un contexte financier compliqué.

Conformément au Code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur du Conseil municipal, l'opposition dispose d'un espace d'expression dans le magazine municipal. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs et ne représentent pas la position de l'institution communale. De même, les fautes d'orthographe ou de syntaxe ne font pas l'objet de corrections.

ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

LE GROUPE UDCI MONTOIS (GROUPE D'UNION DE LA DROITE DU CENTRE ET DES INDÉPENDANTS MONTOIS)

Après une rentrée marquée par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires imposée dans les écoles publiques, sans budget prévisionnel, sans concertation, mais qui nous l'espérons, sera bénéfique pour les enfants, voilà que le Maire nous présente sa dernière innovation : la réhabilitation du bourg pour un budget travaux HT de 4 M€.

Certes, nous en convenons, notre bourg nécessite un réel besoin de réaménagement, mais à quel prix !

À la grande surprise des Montois, le cabinet en charge de ces travaux et qui répond à la demande de l'équipe majoritaire, nous expose un projet « Londonien » qui, nous le souhaitons, répond à leurs aspirations, leurs attentes et qui sera adapté à l'activité économique et touristique de notre station. Aux dires de Monsieur le Maire, son projet a été le travail de ses ateliers citoyens... dans le but d'accueillir au mieux Nos Seniors en les invitant à la marche «excellente pour la santé».

Le projet présenté porte sur plusieurs axes : fermeture complète du bourg à la circulation automobile, sans aucun schéma de circulation adapté aux besoins de la population montoise, touristique et aux commerces du centre-ville.

Au final, nous retiendrons l'absence de réflexion sur un plan de circulation global pour les vélos, la suppression d'une partie des stationnements, mais nous aurons le loisir d'utiliser le petit train ou le bus de la ville pour circuler à l'intérieur du bourg !

Voilà un réel projet d'avenir qui nous n'en doutons, pas va dynamiser notre bourg.

www.udcimontois.pro

Monsieur Eric BRONDY - Le Groupe U.D.C.I. Montois «Groupe d'Union de la Droite, du Centre, des Indépendants Montois» • saintjeandemonts@opposition2014.fr • tél : 06 87 31 18 02 • Saint Jean de Monts 85160

PERMANENCES

Vous pouvez accéder à différents services et conseils en Mairie et services annexes grâce aux permanences organisées tout au long de l'année.

Permanences à la mairie de Saint-Jean-de-Monts

• **CONCILIATEUR DE JUSTICE**
uniquement sur RDV auprès de la Mairie au 02.51.59.97.00

Permanences au Centre d'Activités Sociales la Passerelle 27 boulevard Maréchal Leclerc

• **CARSAT (CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL)**
Tél : 3960 (ou 09.71.10.39.60 depuis box ou mobile) uniquement sur RDV le 3^e mercredi du mois

• **CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES (IMPÔTS)**
le 4^e mercredi du mois (uniquement sur rendez-vous en téléphonant au 02 51 49 66 90)
La permanence des impôts du mercredi 24 décembre 2014 ne sera pas assurée.

• **CAF (CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES)**
uniquement sur RDV le 1^{er} et 3^e vendredi du mois de 9h à 12h prise de RDV au 0.810.25.85.10 ou sur le site www.caf-vendee.fr

• **CPAM (CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE)**
tous les jeudis de 9h à 11h30 (sans rendez-vous). Tél : 3646

Permanences à la Médiathèque boulevard Maréchal Leclerc

• **MAISON LOCALE DE L'EMPLOI À LA MEDIATHEQUE**
De Septembre à Mars, à La Médiathèque (aux horaires d'ouverture)
Accès à l'informatique uniquement.

Permanences à la Communauté de Communes Océan Marais de Monts - 46 place de la Paix

• **MISSION LOCALE VENDEE ATLANTIQUE À LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES**
Uniquement sur rendez-vous.
Mercredi matin, jeudi et vendredi toute la journée. Tél : 05 51 26 96 18

Ouverture du marché Jean Yole
Tous les mercredis et samedis matin.

HORAIRES

• **BUREAU DE POSTE**
33, rue de la plage, du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h30. Le samedi de 9h à 12h15

• **LUDOTHÈQUE (TOUS PUBLICS) Période scolaire**
Les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 18h. Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Vacances scolaires
Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h
Tarifs et conditions, cf. page 11.

• **OFFICE DE TOURISME - Odyssée : 67, Esplanade de la Mer**
Office de Tourisme - catégorie 1
Fermeture les 24, 25, 31 décembre, 1^{er} et 5 janvier.

Jusqu'au 11 avril 2015 : du lundi au samedi, de 10h à 12h et de 14h30 à 18h et les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h et de 15h à 18h ; les dimanches (uniquement pendant les vacances d'hiver) ouvert de 10h à 12h et de 15h à 18h. Tél. : 0826 887 887 (0,15 € TTC/mn depuis un poste fixe)
Courriel :

accueil@saint-jean-de-monts.com
Site : www.saint-jean-de-monts.com

• **MÉDIATHÈQUE boulevard Maréchal Leclerc**
Tél : 02 51 58 91 12
Courriel : mediatheque@mairie-saintjeandemonts.fr

Horaires particuliers pour les vacances de Noël

Lundis 22 et 29 décembre : 14h - 18h
Mardis 23 et 30 décembre : 10h - 12h30 et 14h - 18h
Samedis 27 décembre et 3 janvier : 10h - 17h

La Médiathèque est fermée les veilles et lendemains de chaque fête (Noël et Jour de l'An).

Réouverture aux horaires habituels le lundi 5 janvier 2015 :

Lundi : 14h - 18h / Mardi: 14h - 18h
Mercredi : 10h - 12h30 et 14h - 18h
Vendredi : 15 h - 19 h / Samedi : 10h - 17h
Fermeture annuelle du 19 au 24 janvier 2015

• **GARE ROUTIÈRE**
Hors saison :

Lundi : 9h15 - 12h30
Mercredi : 09h15 - 12h30 / 14h - 17h
Samedi : 09h15 - 12h30

La gare routière est ouverte aux horaires d'hiver depuis le 22 septembre.



< Du 11 au 22 février

FESTI-CINE

Un festival de cinéma pour toute la famille. Tarif unique : 2€! *Reine des neiges, Les gardiens de la galaxie...*

< Dimanche 15 février 2015

Trail des Pays de Monts
Lieu : Hippodrome
Organisé par le Saint-Jean-de-Monts-Vendée-Triathlon Athlétisme.

< Samedi 21 mars 2015



Concert Vibrato

Lieu : Odyssée
Par Vibrato, école de musique intercommunale.

< Du 12 avril au 10 mai 2015

KID'S FOLIES Thème : Calder et le cirque



Ce festival rassemble pendant 4 semaines les enfants et leurs parents dans un tourbillon d'activités. Ludique, culturelle et sportive, cette édition

du festival Kid's Folies vous invite à découvrir un programme riche en surprises : une exposition thématique, des spectacles, des ateliers, des balades à la découverte de l'environnement...

Saison culturelle

• Médiathèque

Les RDV de Papier à Musique à la Médiathèque

(Gratuit, sur réservation)

< Vendredi 6 février à 20h30

BLIND TEST - Quizz musical
et mini concert avec **Kim Gianì**



< **Vendredi 27 mars à 20h30**

Melissa Laveaux - folk & soul

< **Du 2 au 28 février**

EXPOSITION BD : Boule et BILL

D'après la Bande dessinée de Roba.



Découvrez l'univers de cette bande-dessinée familiale grâce à des reproductions de planches originales avec des annotations de Roba, une interview de l'auteur en vidéo, des agrandissements sous-verre et le décor familial de nos deux héros.

Entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

• **Odyssea**

Humour, théâtre, concert.
Auditorium Odyssea

< **Judi 22 janvier à 20h30**

LA DIVINE COMEDIE de Dante Aligheri

Danse - acrobatie et théâtre
d'images

< **Samedi
21 février
à 20h30**

WALTER, Belge et Méchant

Humour



< **Mardi 17 mars à 20h30**

La Grande classe, Masques et Nez

Théâtre - Création
collective de la Cie
Les sans cou



En mars 2015, la Médiathèque Espace culturel fête ses 5 ans !

< **Mardi 10 & mercredi 11 mars à 21h**

Nuit d'encre



Compagnie Le Téalalala

Une aventure nocturne, déambulatoire, littéraire, ludique et burlesque à l'intérieur de la médiathèque. Vous avez aimé *Ma Bibliothèque* en 2010, alors vous allez adorer *Nuit d'encre* en 2015.

Nombre de places limité, sur réservation, à partir de 9 ans, 2 représentations

< **Vendredi 13 mars à 19h**

Apéro littéraire Avec Maylis de Kerangal



rencontre animée par Guénaél Boutouillet
Auteur reconnue, Maylis de Kerangal publie en 2014 *Réparer les vivants*, un récit qui suit le parcours d'une transplantation suite au décès d'un jeune homme. Pour ce roman, elle est récompensée par 6 prix littéraires.

Vente-dédicaces à la suite de la rencontre.

< **Vendredi 20 mars à 20h30**

L'ivre de lecture

spectacle par le Bibliothéâtre - adaptation
et interprétation de Philippe Mathé

D'après le livre *Chut !* de Jean-Marie Gourio.

Spectacle de 1h30, où Philippe Mathé sait donner vie à ses personnages. Il sait nous retransmettre l'émotion, la tendresse et l'humour du roman grâce à ses talents de comédien et à sa passion de la lecture.

Réservation conseillée



Cérémonie du Nouvel An

Samedi 10 janvier 2015

à 17 h à Odyssea

67, Esplanade de la Mer - Saint-Jean-de-Monts

2015

Saint Jean de Monts

Saint-Jean-de-Monts décroche la Fleur d'Or !

La ville a obtenu la Fleur d'Or en récompense de sa politique environnementale et de l'excellence de ses aménagements. Bruno Leroy, adjoint au Maire chargé de l'environnement, de la qualité de vie et de la citoyenneté, accueille cette distinction comme une reconnaissance des efforts fournis par la Ville pour offrir aux Montois un cadre de vie agréable et sain tout en respectant l'écologie.

Quand on constate qu'en 2014 seulement cinq communes dans toute la France l'ont méritée, il nous fallait en savoir davantage ! Interview à bâtons rompus avec Marc Chevalier, chef du service espaces verts et environnement.



Pouvez-vous nous rappeler comment on obtient la fleur d'Or ? Quels sont les critères ?

Les critères sont établis dans une grille nationale qui aborde différents points comme :

- le respect de l'environnement, la diminution de la pollution, le développement de la faune et de la flore, la biodiversité ;
- les économies d'énergie pour créer les espaces et si possible, ne pas utiliser de produits chimiques ;
- le bien-être dans la ville (pistes cyclables, randonnées, etc.) ;
- la signalétique (il faut par exemple bien indiquer aux touristes et aux résidents comment se guider dans la commune) ;
- la volonté politique de développer la commune (pourquoi et comment les élus veulent-ils conduire les démarches environnementales) ;
- le volet social et tout ce qui a été fait pour le développement durable ;
- la bonne liaison entre les agents des services techniques et les élus.

L'espace vert n'est donc pas le seul critère. Il ne faut pas non plus négliger la partie humaine qui rentre en jeu lors de la visite.

Pourquoi seulement cinq communes en France ont-elles été décorées cette année ?

Le Fleur d'Or est un Millésime. Déjà, il est rare de remplir tous les critères. Il y a aussi une partie émotion qui rentre en compte. C'est comme lorsqu'on est devant un tableau ou que l'on écoute de la musique. Pour nous, c'est quand on se promène et qu'on visite notre ville. On doit ressentir quelque chose de beau.

À propos de sentiment, qu'avez-vous ressenti lorsque vous avez reçu cette récompense ?

Si j'espérais fortement obtenir cette distinction, je n'y ai pas cru lorsqu'on nous a appris la nouvelle. C'est une récompense pour l'ensemble du travail de tous les services. Il n'y a pas seulement celui des espaces verts. Nous prenons tous du plaisir à nous engager dans cette démarche. Nous pouvons être fiers de nous.

Vous savez, on veut provoquer de l'émotion. Donc quand on nous dit noir sur blanc qu'elle est ressentie lorsqu'on vient à Saint-Jean-de-Monts, c'est une reconnaissance immense !

Qui ressent cette reconnaissance ?

Tout le monde s'investit pour obtenir cette distinction : de nombreux services, le personnel permanent, mais aussi les saisonniers. Certains me rappelaient même après la saison pour me demander les résultats. Nous étions tous très heureux.

Une fois qu'on a reçu la récompense ultime, comment envisage-t-on l'avenir ?

Nous poursuivrons bien sûr nos efforts. Il nous faudra aussi optimiser les dépenses suite aux tensions financières ressenties par les collectivités.

Obtenir cette fleur provoque de l'émulation et une grande motivation, que ce soit chez les élus ou dans tous les services. Et c'est ça le plus important, toujours vouloir faire de son mieux !